



Réunion extraordinaire du Comité de Développement communautaire

13 décembre 2023

13h30

Édifice municipal de Bertrand (651, boulevard des Acadiens)

PROCÈS-VERBAL

Membres présents :

Joseph Lanteigne	Président
Martine Haché	Secteur communautaire
Jean-Charles Chiasson	Secteur communautaire
Patrice Ferron	Secteur communautaire
Marie-Claude Gagnon Roussel	Représentation du citoyen
Cédric Landry	Directeur du développement communautaire
Louise Robichaud	Adjointe à la direction et secrétaire
Suzanne Arseneault	Coordonnatrice de l'inclusion et du développement communautaire
Maggie LeBouthillier	Coordonnatrice régionale de la résilience

Membres absents :

Marilène Chiasson	Secteur communautaire
Frederick McGraw	Secteur des Affaires
Mireille Pinet	Représentation du citoyen
Amélie Ferron-Roussel	Secteur des Affaires

1. Ouverture de la séance

M. Joseph Lanteigne préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres.

M. Cédric Landry explique que le comité a la possibilité d'inviter des intervenants étant en mesure de contribuer à certains dossiers à l'étude par le Comité sur le développement communautaire, mais que ces derniers n'ont pas le droit de vote.

Un tour de table est effectué afin d'identifier toutes les personnes présentes.

Les personnes suivantes ont été invitées à participer à la discussion puisqu'elles sont impliquées directement et sont des intervenants de première ligne dans le dossier de l'itinérance :

- Janie Duguay, infirmière en Santé publique (Zone 6-Vitalité)
- Cynthia Ferguson, infirmière en Santé publique (Zone 6-Vitalité)
- Anne Haché, Gestionnaire des Services de traitement des dépendances et santé mentale
- Roland Landry, travailleur social et responsable du service Ressources d'accompagnement milieu et d'intégration à l'emploi (RAMIE – CBPA)
- Pamela St-Cœur Leclair, gestionnaire en Santé publique (Zone 6-Vitalité)

- Marie-Michèle Michon, intervenante communautaire pour l'itinérance (CBPA)
- Marc Plourde, travailleur social (CBPA)

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Patrice Ferron et appuyé de Mme Martine Haché que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Itinérance

Monsieur Cédric Landry, Directeur du développement communautaire de la CSRPA, a pris la parole afin d'expliquer aux membres que le seul point à l'ordre du jour constitue une priorité pour le Comité de développement communautaire à l'heure actuelle. Il précise que la réunion a pour but d'identifier ou d'éclaircir les points suivants au sujet de la situation de l'itinérance dans la Péninsule acadienne et de faire des recommandations selon le besoin: l'état de la situation, les actions mises en place, les besoins à combler, les responsabilités et rôles des intervenants en provenance des diverses instances ainsi que les outils disponibles.

Mme Martine Haché informe les membres que le Centre de bénévolat de la Péninsule acadienne est impliqué dans le dossier depuis un peu plus de 7 ans. À l'époque, un budget de 15 000.00\$/an était suffisant afin d'apporter du support à environ une vingtaine de personnes par année vivant en situation d'itinérance. Depuis l'an passé, ce montant peut être dépensé en seulement quelques mois alors que le nombre de cas nécessitant de l'aide d'urgence a plus que doublé. Ces fonds servent principalement à acheter des fournitures tels que des sacs de couchages, des chandelles et de tentes. Les ressources humaines dédiées au dossier sont entièrement de la responsabilité du CBPA. Depuis peu, en partenariat avec le ministère du Développement social, l'organisme a pu rajouter à son équipe, une intervenante communautaire pour l'itinérance qui dédiera entièrement son temps à la cause.

Plusieurs problématiques et enjeux sont ensuite soulevés par les intervenants présents. Que ce soit le lien avec le lien entre nos citoyens itinérants et certains troubles de santé mentale, de consommation ou de leurs démêlés avec la justice et avec le service de traitement des dépendances. M. Roland Landry, pour sa part, confirme que la problématique de l'itinérance est grandement amplifiée par la crise du logement qui sévit actuellement sur nos régions. Il est mentionné que le but du ministère du Développement social est de diminuer, au cours des 3 prochaines années, le nombre d'itinérants de 50%, mais que le manque de logement, sur l'ensemble du territoire, est un obstacle majeur à l'atteinte de cet objectif.

La discussion se poursuit autour des points suivants :

- Les différents types de solutions, telles que l'exemple de Fredericton, d'Edmundston et de la région de Miramichi où des centres de réchauffement ont récemment été aménagés dans la région à l'aide de "conteneurs";
- L'absence de services tels que les soupes populaires dans la région;

- L'augmentation du prix des logements;
- L'absence de centres de réchauffement sur l'ensemble du territoire et l'importance d'en identifier, surtout avec la saison hivernale qui est à nos portes;
- Le fonctionnement et la structure nécessaires au bon fonctionnement de ces centres de réchauffements;
- Les demandes de lits d'urgence qui n'ont pas porté fruit;
- L'urgence d'identifier des centres de réchauffements dans les municipalités.

Suite à ces discussions, les membres ont constaté qu'il était vital d'identifier à tout le moins 3 centres de réchauffement dans la région, préférablement dans nos 3 plus grandes municipalités. La raison majeure derrière cette constatation est que cette population vulnérable a tendance à s'établir dans des endroits plus achalandés, à proximité des services. Pour pallier cette problématique, il est impératif que:

- Les municipalités adhèrent au concept et qu'ils reconnaissent l'urgence d'agir pour ces citoyens vulnérables vivants dans leurs communautés;
- Ce volet soit relié au concept de la planification des mesures d'urgence des municipalités;
- La population soit éduquée et sensibilisée à cette situation, afin qu'elle comprenne celle-ci et qu'elle soutienne, dans un esprit d'entraide, ses concitoyens en détresse courant un grand risque pour leur vie, plus particulièrement lors de la saison d'hiver;
- La discussion continue afin d'être en mesure d'obtenir des résultats concrets face à cette problématique.

Il est proposé par M. Patrice Ferron et appuyé de Mme Martine Haché qu'un sous-comité du comité sur le développement communautaire soit créé en ayant comme mandat d'établir un plan structuré à court, moyen et à long terme afin de traiter du dossier de l'itinérance sur le territoire de la Péninsule acadienne. Celui-ci sera composé d'intervenants impliqués directement dans ce dossier et/ou étant en mesure d'apporter une expertise précise au traitement du sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Autre

Tous les points à l'ordre du jour ont été épuisés.

5. Levée de la réunion

Il est proposé par Mme Martine Haché que la réunion soit levée à 15h25.

Joseph Lanteigne, président

Louise Robichaud, secrétaire